

# Les moyens pédagogiques du département des restaurateurs

## 1. La régie des œuvres

La régie des œuvres tient à jour l'enregistrement des œuvres et objets confiés au département des restaurateurs du patrimoine et contrôle leurs mouvements.

Elle assure le lien administratif et logistique avec les institutions propriétaires (organisation des arrivées et des départs, constats d'état, valeurs d'assurance, conventions, prises en charge, décharges, etc.).

Elle veille au respect des bonnes conditions de conservation des œuvres lors de leurs déplacements et durant leur séjour au département.

**Contact :** Marie-Odile Klipfel, responsable  
Mél : marie-odile.klipfel@inp.fr

## 2. La bibliothèque

La bibliothèque est un espace de consultation et de recherches important pour les élèves restaurateurs. Ce fonds spécialisé, un des plus importants d'Europe, met à leur disposition un très grand nombre d'ouvrages français et étrangers, références bibliographiques, périodiques, articles, acquis depuis 1978, traitant de la conservation et de la restauration.

Plusieurs postes informatiques installés dans la salle de lecture permettent d'accéder aux informations diffusées sur Internet en particulier à la BCIN, Base internationale de données en conservation et restauration qui compte 190 000 références.

**Contact :** Maryse Pierrard, responsable  
Mél. : maryse.pierrard@inp.fr

## 3. La documentation des œuvres

Le service de la documentation des œuvres conserve les documents produits dans le cadre des interventions de restauration menées par les élèves et les enseignants du département des restaurateurs :

- rapports d'étude et de traitement
- rapports d'analyses scientifiques
- photographies, radiographies
- comptes rendus de chantiers

Lieu de mémoire des ateliers, la documentation constitue aussi un instrument de recherche mis à la disposition des étudiants et des professionnels.

La documentation des œuvres est consultable uniquement sur rendez-vous.

**Contact :** Odile Blanc, responsable  
Mél. : odile.blanc@inp.fr

## 4. Le laboratoire

Le département des restaurateurs est la seule école de restauration en France à disposer d'un laboratoire de proximité apportant son appui à l'équipe pédagogique.

Intégré au département des restaurateurs, le laboratoire assure trois missions :

- établir les dossiers scientifiques nécessaires à la restauration,
- collaborer à la pédagogie,
- contribuer au développement de la recherche en conservation-restauration.

Son équipe est constituée de trois physico-chimistes et d'un photographe-radiologue.

Pour certaines demandes, le laboratoire collabore avec ses partenaires du ministère de la Culture et de la Communication (C2RMF, CRCC, LRMH) ou des scientifiques universitaires, notamment de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI.

**Contact :** Marie-Christine Papillon, responsable

Mél. : marie-christine.papillon@inp.fr